

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2023

Conseil Municipal	Signature
AMO Cindy	
BANCHI Mario	
BELZ Christian	
CANATO Sandra	
CORVEC Christophe	
ENGLEBERT Rémy	
ESPRIMONT Jean-Claude	
FERAUD Nicole	
HACHET Philippe	
MAURIN Sophie	
SANINE Laurent	

Le Maire
Philippe HACHET

Secrétaire de séance
Sophie MAURIN

L'an deux mille vingt-trois, le 16 décembre à 19h42, Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe HACHET, Le Maire.

La séance a pris fin à 20h14

Présents : Mario BANCHI, Sandra CANATO, Christophe CORVEC, , Jean-Claude ESPRIMONT, Sophie MAURIN, Laurent SANINE

Absents avec pouvoir :

Nicole FERAUD a donné pouvoir à Philippe HACHET

Excusés : Rémy ENGLEBERT, Cindy AMO, Christian BELZ

Secrétaire de Séance : Sophie MAURIN

ORDRE DU JOUR

1 – Décision Modificative Comptable

2 – désignation coordonnateur et recenseur communal

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2023

DECISION MODIFICATIVE COMPTABLE

Le maire expose au conseil qu'il est nécessaire de faire une décision modificative comptable afin de pouvoir passer des écritures sur des articles où les crédits ne sont pas suffisant

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6542 : Créances éteintes	119.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	119.00 €	
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		119.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		119.00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Accepte** cette décision modificative

Votes :	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---------	----------	------------	----------------

DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET DE L'AGENT RECENSEUR DU RECENSEMENT
DE LA POPULATION

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **décide de désigner** un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, en la personne de Mélanie BAUDOUIN
L'intéressé désigné bénéficiera pour l'exercice de cette activité :
 - de récupération du temps supplémentaire effectué.
- **décide de désigner** un agent recenseur pour assurer le recensement de la population en 2024 en la personne de Laurie COLANDREA.
L'intéressé désigné bénéficiera pour l'exercice de cette activité :
 - de la totalité de la dotation forfaitaire de recensement d'un montant de 281.00€
- **décide d'inscrire** les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2024.

Votes :	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---------	----------	------------	----------------